

# LES ECHANTILLONS, STOP A LA GRANDE DISTRIBUTION!



F-LOG-11

Jeanpierre M. (1) ; Spadoni S. (1) ; Le Garlantezec P. (1) ; Le Tohic S. (1)

(1) Pharmacie hospitalière, Hôpital d'Instruction des Armées Laveran, Marseille

## CONTEXTE

La sécurisation du circuit des produits de santé à l'hôpital est une des missions de la pharmacie à usage intérieur (PUI) et un enjeu de santé publique. Les échantillons reçus pour essai sont sous la responsabilité de la PUI, au même titre que les produits de santé du livret thérapeutique. Mais leur gestion reste complexe de par le service et la fréquence irrégulière de livraison, les faibles quantités et leur grande variété.

## OBJECTIFS

Formaliser et optimiser le circuit des échantillons sur l'ensemble de l'établissement, et sécuriser les étapes à risques.

## MATERIELS et METHODES

## RESULTATS

Etat des lieux

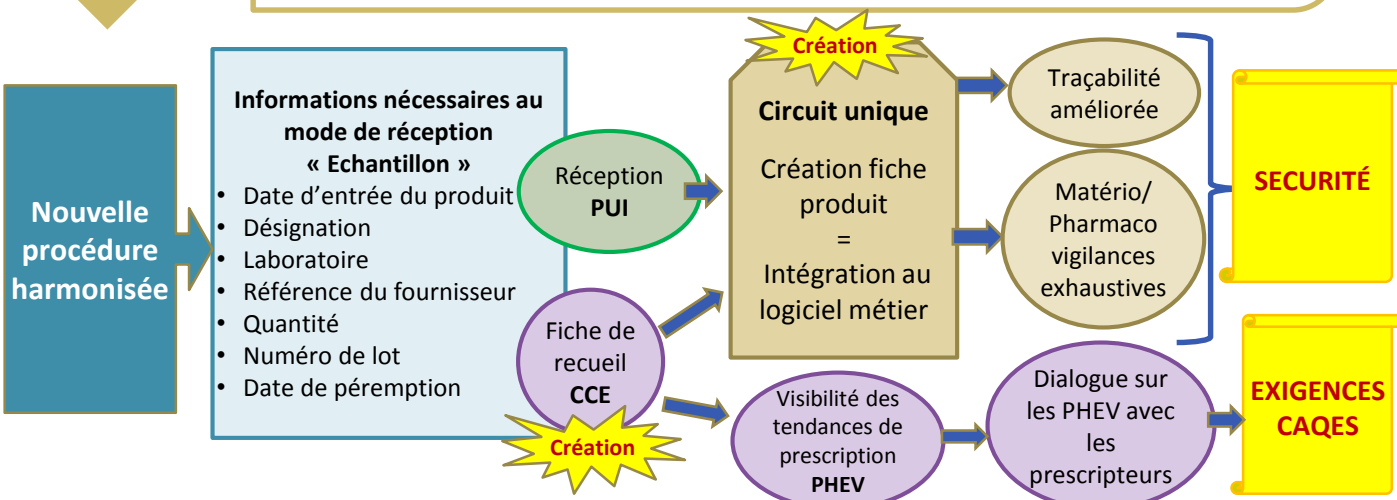
- Fréquence de réception PUI : 100 échantillons en 1 an = 2 échantillons/semaine en moyenne, avec 1 échantillon = livraison d'une référence
- Points d'entrée identifiés : PUI et CCE (Centre des Consultations Externes)
- Enregistrement à la PUI sur un fichier Excel® dans la base documentaire qualité, non relié au logiciel métier pharmacien
- Enregistrement des échantillons au CCE : aucun

Evaluation des ressources

- Logiciel métier Pharma® : mode de réception spécifique aux échantillons + paramétrage des fiches produits adapté
- Temps agents : temps requis supplémentaire faible, entre 5-10 min / échantillon, pour la création de la fiche produit dans le logiciel métier Pharma®
- Pas de document de liaison pour faire remonter l'information du CCE à la PUI

Formalisation d'un circuit harmonisé

- Réflexion pluridisciplinaire entre CCE (cadre et praticiens) et PUI (pharmaciens, réceptionnaires, secrétaires et préparateurs en pharmacie hospitalière)
- Réception à la PUI et relevé régulier de la fiche de liaison papier du CCE → Création de la fiche produit dans Pharma® → Entrée en stock informatique par le module « échantillon » du logiciel métier Pharma® → Délivrance informatisée au service = Traçabilité informatique
- Formation du personnel de la PUI et sensibilisation des infirmiers du CCE



## DISCUSSION et CONCLUSION

La problématique des échantillons repose principalement sur le suivi des matériovigilances, dont le pharmacien est en partie responsable. La PUI n'avait pas directement connaissance des échantillons reçus au CCE et l'utilisation du fichier Excel® restait perfectible, sa consultation étant aléatoire.

En centralisant nos données sur le logiciel métier Pharma®, la recherche de références est simplifiée et exhaustive. L'instauration de la fiche de traçabilité au CCE facilite la communication avec la PUI.

C'est aussi un premier pas vers les exigences du contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins, via l'indicateur relatif aux prescriptions hospitalières exécutées en ville. Recenser les produits de santé potentiellement prescrits lors des consultations constitue une base pour y sensibiliser les praticiens.